

DÉCISION DU PRÉSIDENT
(Prise en application des articles R 123-21 et R 123-22 du
Code de l'Action Sociale et des Familles)

N° CCAS_2023DC0040

OBJET : LPG-DEVIS 2023 – ATELIERS DE BABYGYM AVEC EMILIE FERRER

Le président du Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS (Rhône),

VU les articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n° CCAS_2020DL025 du conseil d'administration du 25 juin 2020, portant délégation du conseil d'administration au président et à la vice-présidente,

CONSIDÉRANT que le projet pédagogique de l'EAJE les Petits Gônes prévoit des animations d'éveil et de découvertes par le biais de spectacles ou d'ateliers au sein de la structure,

CONSIDÉRANT que dans ce cadre il apparaît opportun d'organiser des ateliers de babygym, qui encouragent le développement de la motricité et favorisent l'épanouissement du tout-petit accueilli à l'EAJE les Petits Gônes,

CONSIDÉRANT que Mme Emilie FERRER-151 rue de Berthelon-38780 OYTIER SAINT OBLAS en tant qu'animatrice de GR dispense des ateliers baby gym avec du matériel adapté à l'âge des enfants accueillis en EAJE et qu'elle répond aux besoins ainsi qu'aux critères de l'établissement en termes de tarif et de disponibilité.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer avec Mme Emilie FERRER-151 rue de Berthelon-38780 OYTIER SAINT OBLAS, un devis pour quatre ateliers de babygym au bénéfice des enfants de l'EAJE les Petits Gônes.

ARTICLE 2 : Les quatre ateliers de 2h00 se dérouleront sur 4 jours entre avril et mai 2023 à l'EAJE les Petits Gônes 20 rue de la République-69 960 CORBAS.

ARTICLE 3 : Le coût total maximum de ces ateliers est fixé à 430,00 Euros TTC (soit 55 € /heure, sans frais de déplacement). Le règlement sera effectué sur présentation d'une facture conforme adressée à l'issue des ateliers. La dépense est imputée au chapitre 011 fonction 4222 compte 6288 du budget principal gestionnaire Petits Gônes.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil d'administration.